



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

aide au développement

Question écrite n° 69819

Texte de la question

M. Pascal Terrasse souhaite attirer l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la demande d'associations relative à l'annulation de la dette des pays du Sud. Si, en avril dernier, les pays du G7 ont annoncé leur volonté d'annuler 100 % de la dette publique de certains pays du Sud, il apparaît que ces mesures doivent être généralisées et prises très rapidement. En effet, d'après la Banque mondiale, les pays du Sud ont remboursé 39 milliards de dollars en 2003 alors qu'ils n'ont reçu que 27 milliards de dollars d'aide au développement. Dans ce contexte, elle tient à relayer la demande de ces associations concernant la réalisation d'un audit des créances de la France sur les pays du Sud et des conséquences de celles-ci sur leur développement. Aussi, il lui demande quelle est la position du Gouvernement concernant cette demande, qui pourrait être faite dans le cadre d'une commission d'enquête parlementaire.

Données clés

Auteur : [M. Pascal Terrasse](#)

Circonscription : Ardèche (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69819

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères (et européennes)

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 12 juillet 2005, page 6723